

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES HAUTS TOLOSANS

VOUS INFORME :

En raison de la crise du Covid-19, les permanences physiques du CDAD dans nos locaux sont suspendues et remplacées par des:

Permanences juridiques

GRATUITES

par téléphone

05 61 33 70 90

9h à 12h - 14h à 16h

du lundi au vendredi

cdad-haute-garonne@justice.fr



Organisées sous l'égide du Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Haute-Garonne (CDAD), ces consultations juridiques GRATUITES s'adressent à toute personne confrontée à des difficultés nécessitant une consultation auprès d'un professionnel du droit. Assurées par des avocats, ces entretiens ont pour but de renseigner les personnes sur leurs droits et obligations et de les orienter dans leurs démarches.

RENSEIGNEMENTS :

Communauté de Communes des Hauts Tolosans
1237 Rue des Pyrénées 31330 GRENADE-SUR-GARONNE
Tél : 05 61 82 85 55 - Email : contact@hautstolosans.fr

WWW.HAUTSTOLOSANS.FR

